

Image not found or type unknown



demande badge aeroportuaire

Par **mkh**, le **28/11/2024** à **13:48**

bonjour,

j'ai fait une demande badge pour Roissy, sachant que j'ai passé une nuit en garde à vue classé sans suite, est ce que ça peut impacté la délivrance du badge sachant que j'ai eu déjà le badge orly pendant 4 ans.

merci

Par **Isadore**, le **28/11/2024** à **14:32**

Bonjour,

Si l'affaire a été classée sans suite, cela ne devrait pas jouer. N'ayant pas été condamné vous êtes réputé innocent. Sauf le Président de la République en exercice, n'importe qui peut être placé en garde-à-vue suite à une erreur judiciaire.